

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03262

Numéro SIREN : 888 043 932

Nom ou dénomination : 4FUTURE

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2023 sous le numéro de dépôt 11367

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 4FUTURE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 7 rue hopital vieux 13390 AURIOL		Durée de l'exercice précédent* 19		
Numéro SIRET* 8 8 8 0 4 3 9 3 2 0 0 0 1 9		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2022		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	"Copie certifiée conforme"
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	
		Immobilisations en cours AV	AW	Gabriele AMERI
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	100 790
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	
TOTAL (II) BJ		100 790 BK	100 790	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	
		Autres créances (3) BZ	CA	74 264
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	115 545
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	
TOTAL (III) CJ		CK	189 809	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		290 599	1A	290 599
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 4FUTURE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)			DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	7 232
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	137 400
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	43 320
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	287 952
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	647
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	
	Dettes fiscales et sociales			DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	2 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 647	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	290 599	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 647
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4FUTURE						Néant ☐ *	
				Exercice N			
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires	
						Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	14 000	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	14 000	FK		FL
	Production stockée*						FM
	Production immobilisée*						FN
	Subventions d'exploitation						FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP
	Autres produits (1) (11)						FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS
	Variation de stock (marchandises)*						FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX
	Salaires et traitements*						FY
	Charges sociales (10)						FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA
			- dotations aux provisions*				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
	Différences positives de change						GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
	Total des produits financiers (V)						GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR
	Différences négatives de change						GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Gabriele AMERI

✓ Certified by // yousign

Désignation de l'entreprise		SAS 4FUTURE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 617		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	51 500		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	8 179		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	43 320		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 4FUTURE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN		LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	100 790	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ	100 790	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	100 790	0H		0J				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	"Copie certifiée conforme"	MH		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX				MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W		
		Autres participations		I0		0X		0Y	100 790	0Z		
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	100 790	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K		0L	100 790	0M				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Gabrielle AMERI

✓ Certified by // yousign

5 bis

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2023
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2022

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 FUTURE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 4FUTURE</u>										Néant ☒ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL				NM				N0		
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 4FUTURE

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF		
	– financières	UG	UH		
	– exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4FUTURE				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 907	1 907						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9	9						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	72 348	72 348							
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	74 264	VU	74 264	VV				
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B									
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	647	647							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 000	2 000							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 647	VZ	2 647						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

4FUTURE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 000 euros

7, Rue Hôpital Vieux
13390 AURIOL

888 043 932 RCS Marseille

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 JUIN 2023

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre Société à l'effet de vous demander, notamment, d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Les documents et pièces prévus par l'article R.225-83 du Code de Commerce ont été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Il s'agit du deuxième exercice social de la société.

L'activité de la société consiste principalement en la détention et la gestion de participations.

Le chiffre d'affaires qu'elle réalise correspond à la rémunération de son mandat social au sein de la société SEISTER.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 1^{er} Janvier 2023, aucun événement important n'est intervenu.

SITUATION DE LA SOCIETE

A - ANALYSE DU BILAN

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

A-1 - A l'actif

L'actif immobilisé s'élève en valeur nette à 100 790 euros tout comme pour l'exercice précédent.

L'actif circulant représente une valeur nette de 189 809 euros contre 153 633 euros pour l'exercice 2021.

A-2 - Au passif

Les capitaux propres qui incluent le résultat de l'exercice totalisent 287 952 euros contre 244 632 euros au titre de l'exercice précédent.

Les dettes, toutes échéances confondues, figurent pour un montant de 2 647 euros contre 9 791 euros pour l'exercice 2021.

Elles comprennent :

. Emprunts et dettes financières divers	647 €
. Autres dettes	2 000 €

B - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 14 000 euros contre 34 563 euros au titre de l'exercice précédent.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 5 561 euros contre 10 307 euros pour l'exercice 2021.

La société n'emploie aucun salarié.

Les charges d'exploitation, exclusion étant faite des dotations aux amortissements et provisions, s'élèvent à 5 562 euros contre 10 307 euros au titre de l'exercice précédent.

Il n'a été procédé à aucune dotation aux amortissements et aux provisions.

Le résultat d'exploitation ressort à 8 437 euros contre 24 255 euros pour l'exercice 2021.

Le résultat financier s'élève à 37 500 euros (dividendes versés par la société SEISTER).

L'impôt sur les sociétés s'élève quant à lui à 2 617 euros.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un bénéfice net comptable après impôt de 43 320 euros contre un bénéfice net de 144 632 euros au titre de l'exercice précédent.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 43 320 euros comme suit :

- Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveraient à 287 952 euros.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

ACTIVITES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les charges d'exploitation, exclusion étant faite des dotations aux amortissements et provisions, s'élèvent à 1 032 335 euros contre 948 061 euros au titre de l'exercice 2021. Elles représentent 99,82 % du chiffre d'affaires net hors taxes contre 79,42 % au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 4 326 euros contre 246 050 euros au titre de l'exercice 2021.

Le résultat financier est nul et le résultat exceptionnel s'élève à 551 euros.

L'impôt sur les sociétés s'élève quant à lui à (205 258) euros, et nous avons bénéficié d'un crédit d'impôt recherche de 208 148 euros.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat net comptable après impôt de 210 136 euros.

Société PULSELAB (exercice clos le 31 Décembre 2022)

La société n'a réalisé aucun chiffre d'affaires au cours de l'exercice écoulé alors qu'elle a réalisé un chiffre d'affaires de 37 550 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation, exclusion étant faite des dotations aux amortissements et provisions, s'élèvent à 3 237 euros contre 19 965 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à (3 237) euros contre 17 584 euros pour l'exercice 2021.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par une perte nette comptable de 3 237 euros contre un bénéfice net comptable après impôt de 14 946 euros au titre de l'exercice précédent.

EMPRUNTS SOUSCRITS ET REMBOURSES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons que la Société n'a souscrit, ni remboursé aucun emprunt au cours de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur, et identiques à celles adoptées au titre de l'exercice précédent.

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce, de vous prononcer sur le rapport spécial du Président, lequel fait état qu'aucune convention visée par cet article n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons que le mandat du Président n'arrive pas à expiration à l'issue de la présente consultation.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la société n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et développement.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous rappelons que les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ne font apparaître aucune dépense et charge non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés et visée à l'article 223 quater du Code Général des Impôts.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Nous vous demanderons de bien vouloir approuver la gratuité du mandat du Président au titre de l'exercice 2022.

* * *

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion au titre de l'exercice social sur lequel vous avez à vous prononcer.

Votre Président vous invite, après la lecture des rapports présentés, à adopter les projets de résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le 15 Mai 2023

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Le Président
Gabriele AMERI

Gabriele AMERI

✓ Certified by  **yousign**

4FUTURE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 000 euros

7, Rue Hôpital Vieux
13390 AURIOL

888 043 932 RCS Marseille

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 JUIN 2023

Exercice Clos le 31 Décembre 2022

Affectation du résultat

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 43 320 euros comme suit :

- . au poste « réserve légale » 2 768 euros
- . au poste « autres réserves » 40 552 euros

Compte tenu de ces différentes affectations, l'assemblée générale ordinaire des associés constate que les capitaux propres de la société s'élèvent à 287 952 euros.

L'assemblée générale ordinaire des associés déclare enfin qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre de l'exercice précédent.

Vote de l'assemblée générale du 5 Juin 2023

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

Copie certifiée conforme

Le Président
Gabriele AMERI

Gabriele AMERI

CSE

AVOCATS
CONSEILS

AVOCAT ASSOCIE

Frédéric MAZON
fmazon@cse-avocats.com

AVOCATS

Lucile MARTIN
lmartin@cse-avocats.com

AVOCATS PARTENAIRES

Aurélien BARBASON
Aurélien PULL

CONTACTS CABINET

Immeuble Audace
1366, avenue des Platanes
Boirargues
34970 LATTES

Tél : 04 48 20 09 93

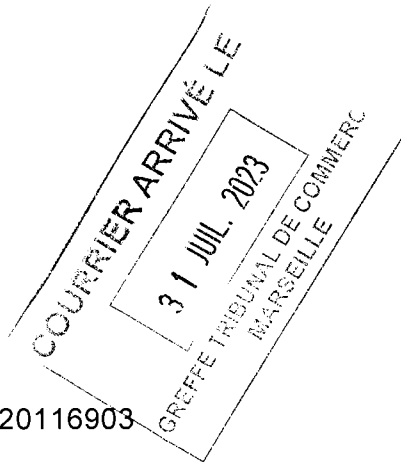
contact@cse-avocats.com

Audace

AVOCATS CONSEILS
BUSINESS CENTER

www.audace-avocats.com

Lattes, le 27 juillet 2023



Greffe du Tribunal de Commerce

2, Rue Emile Pollak
13006 MARSEILLE

N/Réf. : 20116903

Objet : 4 FUTURE - Exercice clos le 31.12.2022

Madame La Greffière,

Nous vous adressons sous ce pli divers documents relatifs au dossier cité en objet, à savoir :

- Un extrait certifié conforme du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 05.06.2023 ;
- Un exemplaire certifié conforme du rapport de gestion de la gérance ;
- Un exemplaire certifié conforme des comptes annuels ;
- Un chèque de 45,02 euros à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame la Greffière, l'expression de nos sentiments distingués.

Frédéric MAZON
Avocat Associé

SARL JURIDOC au capital de 1 000 euros

Inscrite au Barreau de Montpellier

RCS MONTPELLIER 833 252 448 – SIRET 833 252 448 00026

APE 6910Z – N° TVA INTRACOM : FR 38 833 252 448